

Le budget—M^{me} Collins

mentionnait le député. Ils ne sont même pas là non plus pour payer les intérêts sur les dettes. Et cela est une situation avec laquelle il faut vivre.

Si, demain matin, le député prête sa carte de crédit à un de ses amis et que pendant 20 ans ce même ami qui a la carte de crédit, tous les ans, dépasse la limite et ne fait pas les paiements, au bout de 20 ans, notre bon ami et collègue de l'autre côté de la Chambre va avoir un compte de carte de crédit qui va être exactement comme le gouvernement fédéral est organisé. Il va dire: Je n'ai plus d'argent, il faut que je paie cette dette-là. Sa tendre moitié, sa femme va lui demander de l'argent, il va dire: Je ne peux pas, mon *chum* à qui j'ai prêté la carte de crédit pendant 20 ans l'a tellement utilisée tous les ans au delà de ce que je pouvais gagner, que là, tiens, j'en ai jusque-là! C'est cela, monsieur le Président, le problème, et c'est cela que le parti libéral a fait avec la carte de crédit du pays!

● (1630)

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur le Président, le député peut-il nous expliquer pourquoi il donne son aval à ce gouvernement et à ce budget alors que, par suite des augmentations de la taxe de vente, de la taxe d'accise et des impôts sur le revenu, la famille canadienne moyenne paiera, en 1988, 1 000 \$ d'impôt de plus que l'année où son gouvernement a pris le pouvoir, alors que, par ailleurs, 258 personnes qui ont gagné plus de 200 000 \$ au cours de la dernière année pour laquelle nous disposons de chiffres n'ont pas payé un sou d'impôt sur le revenu. Certaines des plus grandes sociétés de notre pays, les plus rentables, n'ont pas payé du tout d'impôt sur le revenu, voire ont reçu un crédit d'impôt bien qu'elles aient réalisé des bénéfices se chiffrent par dizaines de millions sinon par centaines de millions de dollars. Est-il juste que cette situation persiste?

[Français]

M. Vincent: Monsieur le Président, je suis déçu de la question de mon collègue de l'autre côté de la Chambre et ce sont de tels commentaires qui incitent les Canadiens à ne pas payer leur juste part d'impôt.

Monsieur le Président, c'est faux de dire qu'il existe des centaines et des milliers de compagnies qui ne paient pas d'impôt. C'est faux!

Nous avons coupé la majorité, pour ne pas dire 100 p. 100 de tout ce qu'il y avait comme «*passer*» fiscale. Et, monsieur le Président, j'ai l'honneur d'être un avocat spécialisé en matière de fiscalité. Nous en avons bouché des «*trous*» car il y en avait quelques-uns avant cela, et c'est vrai!

Monsieur le Président, lorsque le député fait de tels commentaires, il ne dit pas toute l'histoire.

Il est vrai qu'il existe des compagnies qui ne paient pas d'impôt. Mais elles ne paient pas d'impôt pourquoi? Parce qu'elles ont subi des pertes et, qu'en vertu de la loi, comme vous, monsieur le Président, comme n'importe quel Canadien et Canadienne déclarent, dans une déposition, qu'elles ont subi des pertes. L'année suivante, ce Canadien et cette Canadienne ont le droit d'appliquer leur perte subie contre les revenus de l'année subséquente. Monsieur le Président, c'est la loi et c'est juste comme cela!

Il est normal que, si je subis une perte au cours d'une année d'imposition, je puisse l'appliquer contre mes revenus de l'année suivante.

Et dans cette optique-là, monsieur le Président, il est vrai que certaines compagnies ne paient pas d'impôt, mais si elles ne paient pas d'impôt ce n'est pas pour toute leur vie corporative, mais elles ne paient pas d'impôt dans une année donnée pour une raison spécifique.

Il existe, dans ma circonscription, des compagnies qui n'ont pas payé d'impôt, en 1986. J'en suis bien content car cela représente 200 emplois. Ils ont subi une perte l'année précédente, monsieur le Président, mais ils ont gardé les 200 emplois, ils ont conservé les emplois.

Monsieur le Président, je pense qu'ils ont le droit, l'année suivante, s'ils ont fait des profits, de venir éponger la perte et de continuer à progresser, et de continuer à réinvestir dans la compagnie et de continuer à créer des emplois et d'avoir une activité économique raisonnable. Et nous aspirons à en avoir une meilleure à tous les jours.

Et au niveau des individus qui ne paient pas d'impôt, monsieur le Président, c'est le même principe qui s'applique. Il y a l'impôt minimum qui a été mis en place. Il n'y en a plus de ces gens qui ne paient pas d'impôt, sauf s'ils ont fait des pertes ou qu'ils ont donné à des organismes de charité, ou qu'ils paient des pensions alimentaires. Ce sont là les trois seules raisons pour lesquelles un individu à haut, à moyen ou à bas salaire ne paierait pas d'impôt.

Or, il est temps, monsieur le Président, que l'opposition arrête, qu'elle arrête de tromper la population avec toutes sortes de chiffres, de statistiques. On ne sait même pas d'où ils viennent et ils ne sont pas toujours vrais. Ils font peur aux gens, trompent la population et incitent la population à ne payer ce qui doit être leur juste part d'impôt, monsieur le Président.

Nous sommes dans un système où chacun doit payer ses impôts, et vous le savez aussi bien que moi, monsieur le Président, que 75 p. 100 à 80 p. 100 de l'argent dépensé par le gouvernement dans une année donnée retourne aux Canadiens, directement ou indirectement, en termes de paiements d'intérêts, en termes de transferts aux provinces, en termes de pensions à la sécurité de vieillesse, d'assurance-chômage, etc..

Ce pays est administré avec 20 p. 100 des dépenses de l'État, les 80 p. 100 retournent aux Canadiens et aux Canadiennes. Monsieur le Président, je pense que nous payons pour cela et il y a un coût à ce niveau-là.

[Traduction]

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir cette occasion de parler du budget. C'est la troisième fois en quatre ans que je peux parler après la présentation du budget par le ministre des Finances (M. Wilson). Dans ma circonscription de Colombie-Britannique, certains ont trouvé que ce budget n'avait rien de neuf. Je suis un peu de leur avis. En fait, j'en suis même plutôt satisfaite, car cela fait partie de notre plan général.

Nous ne sommes plus d'avis que chaque budget doit contenir des tas de changements fiscaux ou autres. Autrefois, nous attendions tous février, qui n'est pas nécessairement le meilleur moment de l'année pour faire des changements. Ce que nous avons fait, en tant que gouvernement, c'est lancer de nouveaux